

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : Capitaine Alain Freise

Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 078 613 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

Référendum contre l'Armée XXI, l'immobilisme est en marche et rien ne l'arrêtera !

Comme prévu, les deux référendums visant les projets de réforme « Armée XXI » et « Protection de la population XXI » ont abouti. A titre personnel, je ne suis pas surpris, tant il est vrai que nous vivons le syndrome de la démocratie galopante, que chaque projet est systématiquement combattu par des milieux ou personnes généralement beaucoup mieux inspirés que celles et ceux qui sont en charge des dossiers... La liste des membres du comité référendaire confirme ce sentiment.

■ **Col Denis Froidevaux¹**



Toujours est-il que lesdits référendaires donnent à ces projets de réforme l'opportunité d'être validés démocratiquement, et ça c'est un privilège rare. Qu'ils en soient remerciés, nous serons d'autant plus légitimés dans notre action future, parce qu'il semble que nous soyons le seul pays au monde où une réforme de l'armée est soumise au peuple pour validation ! Magnifique non ?

Là où j'ai de sérieux doutes et interrogations, c'est dans l'objectivité de l'argumentaire

utilisé, respectivement dans les intérêts réels des personnes à l'origine de cette démarche.

Quelques exemples d'arguments laissent pour le moins perplexe :

– «Armée XXI» est un geste de soumission envers les Etats Unis et l'OTAN.

– On néglige la protection de la population et des cols alpins.

– On crée une instruction militaire à l'américaine.

– Le concept d'armée de milice n'est pas respecté, puisque la fin de l'obligation de servir est fixée à 26 ans, au plus tard 30 ans.

– «Armée XXI» est contraire à la Constitution fédérale, puisque l'armée ne serait plus en mesure de défendre la Suisse.

Je ne vais pas ici donner une leçon de stratégie militaire, mais ce que les lecteurs doivent savoir, c'est que ce florilège d'arguments constitue une

interprétation subjective, non un inventaire de faits avérés, et surtout qu'il ne tient que très faiblement compte des réalités d'aujourd'hui.

D'ailleurs que proposent-ils en lieu et place ? Le maintien de l'organisation actuelle, ou peut-être le retour à l'Armée 61, ou encore une armée de professionnels, voire une armée qui agirait dans «l'Alleingang» ?

Quoi, alors ? J'attends avec une certaine impatience d'échanger sur ce thème avec ceux qui combattent la modernisation des structures en question.

Ce dont je suis persuadé, et sans prétendre qu'«Armée XXI» ou «Protection de la population XXI» soient des projets parfaits (si cela existait, cela se saurait), sans affirmer que les concepteurs ont toujours fait

¹ Président de la Société vaudoise des officiers.



montre de la modestie et du sens de la communication nécessaires à la réussite d'une opération de ce type, je suis fermement convaincu que c'est la seule issue possible pour maintenir une politique de sécurité crédible répondant aux risques, dangers et menaces actuels et futurs. Surtout cette nouvelle armée est le seul modèle susceptible de rallier les milieux politiques et économiques, la population, ainsi que la majorité de ce qui forme l'ossature d'une armée, à savoir son corps d'officiers, qu'ils soient militaires ou professionnels.

Que les opposants me disent comment, pratiquement, ils intègrent les servitudes connues et identifiées comme par exemple :

– L'incontournable baisse des effectifs, due à l'effondrement de la courbe de la natalité. Peut-être par l'ouverture aux Permis C...

– L'évolution des risques-dangers et menaces, qu'ils soient internes ou externes.

– L'évolution de la situation géopolitique et géostratégique.

– La constante diminution des ressources financières attribuées à notre politique de sécurité, qui nous a conduit quasi-méthodiquement à l'initiative socialiste visant la réduction de 50% des dépenses militaires voulait nous amener !

Non, il faut être raisonnable et savoir raison garder. Le salut de notre politique de sécurité

passe par des changements profonds et radicaux.

Que chaque citoyenne et citoyen qui le peut, saisisse cette opportunité pour s'approprier ce nouveau modèle en allant voter et en privilégiant la modernité, la mobilité, au détriment de l'immobilisme et du conservatisme.

Lorsqu'on combat le changement en raison de ses peurs, on court le risque d'avoir le changement et la peur ! Alors faisons preuve de courage et mobilisons-nous, soutenons cette nouvelle armée qui sera celle de chacun !

D. F.

Vivre le temps à la vallée de Joux

De Berne à la vallée de Joux, vous mettez une heure et demie, de Zurich trois heures, de Neuchâtel ou de Genève une heure, de Lausanne trois quarts d'heure. Ces fractions, ou ces quelques heures, ça ne compte plus.

■ **Paul Rochat¹**

Les moyens modernes de communication nous rapprochent et nous pouvons affirmer que nous avons, gens de la vallée de Joux, les Combiers comme on nous appelle amicalement, des liens de proximité immédiate avec la Suisse romande, avec la Suisse alémanique.

Des éléments évidents nous séparent cependant, vous qui habitez en majorité dans des régions de plaine, dans des régions urbaines, avec à portée de main les grands axes routiers et ferroviaires, les grands commerces, les grands centres de loisirs.

Mais vous en avez aussi les inconvénients: la densité du tra-

fic, le bruit, la pollution, la densité de la population.

Nous sommes, nous Combiers, dans la périphérie du pays, dans l'arrière-pays. De ce fait, nous devons prendre, encore plus vivement depuis quelques années des initiatives pour nous positionner, pour affirmer notre existence, pour faire valoir nos qualités et nos atouts,

¹ Préfet du district de la Vallée de Joux.



Pour chercher des collaborations, pour définir de nouvelles frontières régionales, dans le but de mettre en commun les forces économiques et politiques, dans le but de peser d'un poids suffisant dans les rapports avec les autorités supérieures et dans les processus de décision.

Mais connaissez-vous bien la Vallée de Joux ? Pour y arriver depuis Berne, après la N1, vous avez le choix par Vallorbe et le col du mont d'Orzeires, par Vaulion et le col de Pétrafélix, par Cossonay et le col du Mollendruz. Si vous venez de Genève, vous emprunerez le col du Marchairuz. Vous pouvez faire un détour par la France, vous trouverez de bons passages de Mouthe sur les Charbonnières ou des Rousses sur le Brassus. Sans souci de la route, vous y arriverez aussi par le chemin de fer régional.

En franchissant l'un ou l'autre de ces cols ou passages, vous découvrirez une vallée ouverte, majestueuse, avec ses trois lacs de rêve, ses forêts, ses pâturages, ses villages bien groupés ou tout en longueur aux noms qui chantent: Le Pont, L'Abbaye, Les Bioux, L'Orient, Le Brassus, Le Sennier, Le Solliat, Le Lieu, Le Séchey, Les Charbonnières, dominés par la Dent de Vaulion, notre sentinelle, notre emblème.

Dans ce paysage magnifique, été comme hiver, vivent les Combiers, des Jurassiens au caractère typé, attachants, vivant d'un bonheur tranquille dans lequel la nature prend une large part, cultivant intensé-

ment la vie communautaire, associative et culturelle.

De cette vallée de Joux, de cette nature intacte, les Combiers savent, quand il le faut et même quand il ne faudrait pas, se montrer jaloux de son intégrité et contestataires de tout ce qui pourrait lui porter atteinte.

Ainsi, la fermeture géographique naturelle de la Vallée provoque ce sentiment, cette réalité de former une communauté forte, concernée, civique. Cette fermeture trouve son antidote dans une vie culturelle intense, animée par nombre de sociétés qui, pour la plupart, poussent très loin les exigences artistiques, à l'exemple de la société chorale du Brassus, ou sportives qui forment de grands sportifs, comme Laurence Rouchat, médaillée de ski de fond aux derniers Jeux olympiques.

Tout d'abord occupés à une maigre agriculture, à la sylviculture et au façonnage du bois, les habitants se vouèrent à l'industrie dès le XVIII^e siècle. D'abord lapidaires, qui travaillaient à domicile les pierres d'horlogerie, les Combiers devinrent peu à peu, dès 1740, des horlogers. On vit alors pendant près de deux cents ans les habitants mener de front la profession d'agriculteur et celle d'horloger. C'est là que naquirent, lentement mais sûrement, les grands noms qui portent aujourd'hui la renommée de la vallée de Joux dans le monde entier: Audemars Piguet, Jaeger LeCoultre, Blancpain, Breguet, Daniel Roth, Genta, Röbärgé, Dubois Dépraz, Arola.

Le centre de compétence incontesté dans le domaine de l'horlogerie compliquée, c'est la Vallée de Joux. Dans ce domaine, l'excellence est assurée par la transmission des connaissances et de savoir-faire exceptionnels. L'Ecole technique y est pour beaucoup et accueille des élèves de toute la Suisse et de l'étranger.

Si l'horlogerie est le premier employeur du district, elle n'est pas la seule industrie. Parmi les autres activités, citons la microélectronique, l'électronique, la menuiserie, la charpente, le génie civil, de nombreux commerces indépendants. L'agriculture et ses spécialités renommées et un tourisme qui offre une panoplie complète dans une nature variée et bien préservée ou dans des installations sportives d'avant-garde.

Avec toutes ces activités, les Combiers ont créé 5000 places de travail, alors qu'ils sont 6200 habitants. Comment font-ils ?

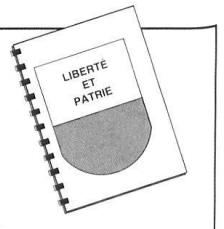
Ils font appel à 2500 frontaliers qui habitent les villages français voisins.

Chers amis lecteurs, rappelez-vous ces chiffres. Ils sont le résultat du travail des habitants et des autorités d'une région de montagne qui ont su, avec opiniâtreté, mettre en valeur ses atouts humains et matériels.

P.R.

AGENDA SSO-SVO

AVRIL 2003



Groupement de Lausanne

26 avril 2003: tir amitié ASSO-SVO, de 8 h 30 à 10 h, au Stand de Vernand

15 mai 2003: sortie extra-muros en terre payernoise: visite du Musée de l'aviation. Pour tous renseignements: la présidente du Groupement: maj Dominique Koeppel, 021 652 88 58, e-mail: reconet@bluewin.ch

Samedi 24 mai: tir en campagne; renseignement auprès du président de la Section de tir: maj Philippe Lang, tf prof 021 644 02 14, e-mail: philippe.lang@winterthur.ch

Programme de la section cavaliers:

Du 4 avril au 30 septembre: par groupe et sous la conduite des chefs de classe, sortie de 2 heures, chaque soir, dans les bois du Jorat, sauf samedis et dimanches. Inscriptions directement au Manège du Chalet-à-Gobet, au 021 784 14 34.

Section tir:

Lors de l'Assemblée générale du 17 janvier 2003, le nouveau comité de la Section de tir a été élu, à savoir:

– Président: maj Pierre Lang, chemin de la Batelière 4 à Lausanne.

– Membres: lt-col EMG Philippe Masson, lt-col René Grisoni, maj Etienne Guggisberg, cap Guy Hurliman plt Michel Fardel et le lt Tobias Schneider.

Gros-de-Vaud

29 avril: Assemblée générale

Les 21 mai, 17 septembre, 12 novembre à 18 h 30: stamms à l'hôtel-de-Ville d'Echallens.

Military Music Morges

Festival International de fanfares

Jeudi 8 mai 2003 à 20 h 30: Concert de la Landwehr au théâtre de Beausobres à Morges.

Vendredi 9 et samedi 10 mai 2003 à 20 h 30: Concerts-parade à la patinoire de Morges

Dimanche 11 mai 2003 à 14 h 00: Défilé-parade en ville de Morges (gratuit).

Prix: Jeudi 8 et samedi 10 mai (billet combiné): Fr. 60.–

Jeudi 8 mai: Fr. 30.–

Vendredi 9 mai: Fr. 40.–

Samedi 10 mai: Fr. 40.–

Billets en vente auprès de Ticket Corner.

Centre d'histoire et de prospective militaire

1^{er} semestre

24.04.03 à 18 h 30: Cours N° 2: Sortie: «Musée de la police criminelle» au Mont-sur-Lausanne (avec la collaboration de l'Inspecteur Jean-Jacques Wuillemin).

15.05.03 à 18 h 30: Cours N° 3: La pensée stratégique suis- se: quelques pistes de recherche (cap Pierre Streit, adjoint au directeur scientifique du CHPM).

14.06.03: Cours N° 4: Sortie terrain: les fortifications de Morat/secteur Vully (avec la collaboration du br Jurg Keller).

Sauf avis contraire, les cours d'histoire et l'Assemblée générale ont lieu au Pavillon Ouest du Centre Général Guisan à Pully. Adresse électronique: chpm-pully@bluewin.ch